

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS FOIX-VARILHES
PROCES-VERBAL
RELATIF A L'ELECTION DE LA/DU PRESIDENT(E), DES VICE-PRESIDENTES ET VICE-PRESIDENTS ET DES
MEMBRES DU BUREAU

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : 70 Nombre de conseillers en exercice : 70 Nombre de conseillers présents : 64

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

L'an deux mille vingt, le 10 juillet 2020 à 9 heures 30, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle Guy Destrem aux Forges de Pyrène, lieu habituel où se tiennent les conseils communautaires, sur la convocation qui leur a été adressée par le président sortant de la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes, Roger SICRE, le 4 juillet 2020, conformément aux articles L5211-1 et L5211-2 du CGCT.

Étaient présents les conseillers communautaires TITULAIRES et SUPPLÉANTS suivants :

PRESENTS :

DUPUY Jean-Claude (ARABAU), PERUGA Michel (ARTIX), CAYROL Paul (BENAC), ROUGÉ Marie-Thérèse (BRASSAC), VILLENEUVE Jean-Pierre (BURRET), CARRIÈRE Danielle (CAZAUX), AUTHIÉ René-Bernard (CELLES), QUAINON Philippe (COS), FIS Raymond (COUSSA), MABILLOT Michel (CRAMPAGNA), MORELL Jacques (DALOU), HOYER Paul (FERRIERES), ACHARY Mina, ALBA Jean-Paul, AUTHIÉ Francis, AZEMA Jérôme, BORDES Marine, BORIES Lawrence, CAROL Christel, CLAIN Elisabeth, FROMENTIN Thomas, GAVELLE Jean-François, GONZALES Monique, LECLERC Agnès, MELER Norbert, PÉCHIN André, ROUCH Florence, TRIBOUT Anne-Sophie (FOIX), VILLE Pierre (GANAC), MARCEROU Yves (GUDAS), RODRIGUEZ Nathalie (LE BOSC), SERRES Jean-Claude (L'HERM), BELARD Denis (LOUBIERES), LAGARDE-AUTHIÉ Colette (MALLEON), ESTRADE Sylvie (MONTEGUT-PLANTAUREL), CAUX Michel, ARSEQUEL Michèle (MONTGAILHARD), DONZÉ Éric (MONTOLIEU), PIQUEMAL Christophe (PRADIERES), LAGUERRE Francis (PRAYOLS), AUTHIÉ Michel, VILAPLANA Anne (RIEUX-DE-PELLEPORT), MIROUZE Jean-Pierre (SAINT-BAUZEIL), BESNARD Daniel (SAINT-FELIX-DE-RIEUTORT), ALOZY Charles (SAINT-JEAN-DE-VERGES), PUJOL Jean-Louis (SAINT-MARTIN-DE-CARALP), MAURY Nathalie, TARTIE Michel (SAINT-PAUL-DE-JARRAT), RUMEAU Véronique (SAINT-PIERRE-DE-RIVIERE), CAMPOURCY Jean-Claude (SEGURA), GARNIER Alain (SERRES-SUR-ARGET), AUDINOS Michel (SOULA), ESTEBAN Martine, EYCHENNE Patrick, FABRY Philippe, LOPEZ Marcel, VAN MOLLE Julie (VARILHES), ALOZY Alban (VENTENAC), FERRÉ Jean-Paul (VERNAJOUL), BOUBY Annie, MUNOZ Numen (VERNIOLLE), SPRIET Jean-François (VIRA)

ESQUIROL Nathalie (BAULOU) représentée par son suppléant DERRAMOND Serge
NAUDI Alain (CALZAN) représenté par son suppléant MARTINEZ Denis

EXCUSES ET REPRESENTES :

CANAL Pascale (FOIX), procuration à MELER Norbert
LASSUS Régis (LOUBENS), procuration à CARRIERE Danielle
CUMINETTI Julie (SAINT-JEAN-DE-VERGES), procuration à ALOZY Charles
MOUCHAGUE Nicole (VARILHES), procuration à ESTEBAN Martine
BIREBENT Nathalie (VERNIOLLE), procuration à BOUBY Annie
DUPUY Didier (VERNIOLLE), procuration à BOUBY Annie

I - Installation du conseil communautaire

Roger SICRE, président sortant, a déclaré les membres du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes installés dans leur fonction :

COMMUNE	NOM - PRENOM
ARABAU	DUPUY Jean-Claude
ARTIX	PERUGA Michel
BAULOU	ESQUIROL Nathalie
BENAC	CAYROL Paul
BRASSAC	ROUGE Marie-Thérèse
BURRET	VILLENEUVE Jean-Pierre
CALZAN	NAUDI Alain
CAZAUX	CARRIERE Danielle
CELLES	AUTHIE René-Bernard
COS	QUAINON Philippe
COUSSA	FIS Raymond
CRAMPAGNA	MABILLOT Michel
DALOU	MORELL Jacques
FERRIERES	HOYER Paul
FOIX	ACHARY Mina
	ALBA Jean-Paul
	AUTHIE Francis
	AZEMA Jérôme
	BORDES Marine
	BORIES Lawrence
	CANAL Pascale
	CAROL Christel
	CLAIN Elisabeth
	FROMENTIN Thomas
	GAVELLE Jean-François
	GONZALES Monique
	LECLERC Agnès
	MELER Norbert
GANAC	PECHIN André
	ROUCH Florence
TRIBUT	TRIBOUT Anne-Sophie
GANAC	VILLE Pierre
GUDAS	MARCEROU Yves
LE BOSC	RODRIGUEZ Nathalie
L'HERM	SERRES Jean-Claude
LOUBENS	LASSUS Régis
LOUBIERES	BELARD Denis
MALLEON	LAGARDE-AUTHIE Colette
MONTÉGUT PLANTAUREL	ESTRADE Sylvie
MONTGAILHARD	CAUX Michel
	ARSEGUEL Michèle
MONTOULIEU	DONZE Eric
PRADIERES	PIQUEMAL Christophe
PRAYOLS	LAGUERRE Francis
RIEUX DE PELLEPORT	AUTHIE Michel
	VILAPLANA Anne
St-BAUZEIL	MIROUZE Jean-Pierre
St-FELIX DE RIEUTORT	BESNARD Daniel
St-JEAN DE VERGES	ALOZY Charles
	CUMINETTI Julie
St-MARTIN DE CARALP	PUJOL Jean-Louis

St-PAUL DE JARRAT	MAURY Nathalie
	TARTIE Michel
St-PIERRE DE RIVIERE	RUMEAU Véronique
SEGURA	CAMPOURCY Jean-Claude
SERRES SUR ARGET	GARNIER Alain
SOULA	AUDINOS Michel
VARILHES	ESTEBAN Martine
	EYCHENNE Patrick
	FABRY Philippe
	LOPEZ Marcel
	MOUCHAGUE Nicole
	VAN MOLLE Julie
VENTENAC	ALOZY Alban
VERNAJOUL	FERRE Jean-Paul
VERNIOLLE	BIREBENT Nathalie
	BOUBY Annie
	DUPUY Didier
	MUNOZ Numen
VIRA	SPRIET Jean-François

Conformément à l'article L5211-2 du CGCT, la séance a été ouverte sous la présidence de Jean-Pierre VILLENEUVE, doyen d'âge. Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil. Il a dénombré 64 conseillers présents dont 2 suppléants et a constaté que la condition de quorum était remplie.

Jean-Pierre VILLENEUVE est passé à l'étude des points inscrits à l'ordre du jour.

II - Désignation du secrétaire de séance

Mina ACHARY a été désignée secrétaire de séance par le conseil communautaire (article L2121-15 du CGCT applicable en vertu de l'article L5211-1 du CGCT).

III - Election du président – de la présidente

Jean-Pierre VILLENEUVE a invité le conseil communautaire à procéder à l'élection de la présidente / du président. Il est rappelé qu'en application des articles L2122-4, L2122-7 et L5211-10 du CGCT, et par le jeu du renvoi opéré par l'article L5211-2 du même Code, le président / la présidente est élu(e) au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Constitution du bureau

Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs : Véronique RUMEAU et Daniel BESNARD.

Jean-Pierre VILLENEUVE a fait appel de candidature pour le poste de président(e).

Les candidatures suivantes sont enregistrées :

- Thomas FROMENTIN
- Marcel LOPEZ

Déroulement de chaque tour de scrutin

Compte-tenu du contexte sanitaire et afin de réduire les déplacements, deux urnes mobiles ont été disposées dans la salle. Chaque conseiller communautaire a été invité, lorsque l'urne se présente à lui, à déposer l'enveloppe dans l'urne. L'agent en charge de l'urne a constaté que le conseiller communautaire était porteur du nombre d'enveloppes correspondant au nombre de voix qu'il détenait du modèle uniforme fourni par la Communauté d'agglomération, et qu'il a déposé(es) lui-même dans l'urne. Le second agent présent a fait

signer le conseiller communautaire sur la feuille d'émargement prévue à cet effet. Le nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L66 du Code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leur enveloppe, les secondes avec leur bulletin, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 70
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L66 du Code électoral) : 13
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 57
- e. Majorité absolue : 29

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Thomas FROMENTIN	52	Cinquante-deux
Marcel LOPEZ	5	Cinq

Thomas FROMENTIN ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé président et a été immédiatement installé.

IV - Détermination du nombre des vice-présidents / vice-présidentes

Sous la présidence de Thomas FROMENTIN élu président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidentes / vice-présidents.

Thomas FROMENTIN est devenu le président du bureau de vote. Il en a rappelé la composition : Mina ACHARY, secrétaire, Véronique RUMEAU et Daniel BESNARD, assesseurs, Céline GROT et Xavier TAUPIAC, scrutateurs.

Le président a indiqué qu'en application de l'article L5211-10 du CGCT, la Communauté d'agglomération doit disposer au minimum d'un vice-président et au maximum d'un nombre de vice-présidentes et vice-présidents correspondant à 20 % de l'effectif total du conseil communautaire, le cas échéant arrondi à l'entier supérieur, soit 15 vice-présidents au maximum (la loi imposant une limite de 15 vice-présidents).

Il a précisé que le conseil communautaire peut décider à la majorité des deux tiers de ses membres de porter ce maximum à 30 % arrondi à l'entier inférieur, dans la limite de 15 vice-présidents.

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé à l'unanimité à 14 le nombre des vice-présidentes et vice-présidents.

V – Composition du bureau communautaire

Le président a exposé qu'en vertu de l'article L5211-10 du CGCT, le bureau de l'établissement public de coopération intercommunale est composé du président, d'un ou de plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres.

Ainsi, il a été décidé que le bureau communautaire serait constitué :

- du président
- de 14 vice-présidentes / vice-présidents
- de 7 autres membres

VI - Election des vice-présidents / vice-présidentes

Sous la présidence de Thomas FROMENTIN élu président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidentes et vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidentes et vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L2122-4, L2122-7 et L2122-7-1 du CGCT applicables conformément aux dispositions prévues à l'article L5211-2 du CGCT).

Élection du 1^{er} vice-président(e)

Le président a fait appel de candidature pour le poste de première / premier vice-président(e).

Les candidatures suivantes sont enregistrées :

- Annie BOUBY
- Agnès LECLERC

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 70
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L66 du Code électoral) : 5
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 65
- e. Majorité absolue : 33

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Annie BOUBY	60	Soixante
Agnès LECLERC	5	Cinq

Annie BOUBY ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée première vice-présidente et a été immédiatement installée.

Élection du 2^{ème} vice-président(e)

Le président a fait appel de candidature pour le poste de deuxième vice-président(e).

Les candidatures suivantes sont enregistrées :

- Marcel LOPEZ
- Michel TARTIÉ

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 70
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L66 du Code électoral) : 5
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 65
- e. Majorité absolue : 33

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Marcel LOPEZ	3	Trois
Michel TARTIÉ	62	Soixante-deux

Michel TARTIÉ ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé deuxième vice-président et a été immédiatement installé.

Élection du 3^{ème} vice-président(e)

Le président a fait appel de candidature pour le poste de troisième vice-président(e).

Les candidatures suivantes sont enregistrées :

- Patrick EYCHENNE
- Alain GARNIER
- Agnès LECLERC

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 70

c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L66 du Code électoral) : 7

d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 63

e. Majorité absolue : 32

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Patrick EYCHENNE	48	Quarante-huit
Alain GARNIER	14	Quatorze
Agnès LECLERC	1	Un

Patrick EYCHENNE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé troisième vice-président et a été immédiatement installé.

Élection du 4^{ème} vice-président(e)

Le président a fait appel de candidature pour le poste de quatrième vice-président(e).

Les candidatures suivantes sont enregistrées :

- Alain GARNIER
- Marcel LOPEZ
- Florence ROUCH

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 70
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L66 du Code électoral) : 10
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 60
- e. Majorité absolue : 31

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Alain GARNIER	13	Treize
Marcel LOPEZ	5	Cinq
Florence ROUCH	42	Quarante-deux

Florence ROUCH ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée quatrième vice-présidente et a été immédiatement installée.

Élection du 5^{ème} vice-président(e)

MELER Norbert (FOIX) quitte la séance à 11h43 et donne procuration à BORDES Marine. Le pouvoir de Monique CANAL dont il était porteur n'est plus comptabilisé.

Le président a fait appel de candidature pour le poste de cinquième vice-président(e).

Les candidatures suivantes sont enregistrées :

- Agnès LECLERC
- Pierre VILLE

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 69
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L66 du Code électoral) : 8
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 61
- e. Majorité absolue : 31

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Agnès LECLERC	5	Cinq
Pierre VILLE	56	Cinquante-six

Pierre VILLE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé cinquième vice-président et a été immédiatement installé.

Élection du 6^{ème} vice-président(e)

La président a fait appel de candidature pour le poste de sixième vice-président(e).

Les candidatures suivantes sont enregistrées :

- Colette LAGARDE-AUTHIÉ
- Marcel LOPEZ
- Numen MUNOZ

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 69
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L66 du Code électoral) : 8
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 61
- e. Majorité absolue : 31

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Colette LAGARDE-AUTHIÉ	49	Quarante-neuf
Marcel LOPEZ	2	Deux
Numen MUNOZ	10	Dix

Colette LAGARDE-AUTHIÉ ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée sixième vice-présidente et a été immédiatement installée.

Élection du 7^{ème} vice-président(e)

Le président a fait appel de candidature pour le poste de septième vice-président(e).

Les candidatures suivantes sont enregistrées :

- Francis AUTHIÉ
- Agnès LECLERC

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 68
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L66 du Code électoral) : 5
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 63
- e. Majorité absolue : 32

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Francis AUTHIÉ	54	Cinquante-quatre
Agnès LECLERC	9	Neuf

Francis AUTHIÉ ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé septième vice-président et a été immédiatement installé.

Élection du 8^{ème} vice-président(e)

ROUCH Florence (FOIX) quitte la séance à 12h37 et donne procuration à GONZALES Monique.
RODRIGUEZ Nathalie (LE BOSC) quitte la séance à 12h37 et donne procuration à MARCEROU Yves.
ALOZY Alban (VENTENAC) quitte la séance à 12H37 et donne procuration à FERRÉ Jean-Paul.
MUNOZ Numen (VERNIOLLE) quitte la séance à 12h37.

Le président a fait appel de candidature pour le poste de huitième vice-président(e).

Les candidatures suivantes sont enregistrées :

- Paul CAYROL
- Marcel LOPEZ

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 68
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L66 du Code électoral) : 3
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 65
- e. Majorité absolue : 33

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Paul CAYROL	57	Cinquante-sept
Marcel LOPEZ	8	Huit

Paul CAYROL ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé huitième vice-président et a été immédiatement installé.

Élection du 9^{ème} vice-président(e)

Le président a fait appel de candidature pour le poste de neuvième vice-président(e).

Les candidatures suivantes sont enregistrées :

- Agnès LECLERC
- Anne VILAPLANA

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 68
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L66 du Code électoral) : 6
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 62
- e. Majorité absolue : 32

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Agnès LECLERC	7	Sept
Anne VILAPLANA	55	Cinquante-cinq

Anne VILAPLANA ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée neuvième vice-présidente et a été immédiatement installée.

Élection du 10^{ème} vice-président(e)

MABILLOT Michel (CRAMPAGNA) quitte la séance à 12h55 et donne procuration à BELARD Denis.

Le président a fait appel de candidature pour le poste de dixième vice-président(e).

Les candidatures suivantes sont enregistrées :

- Jean-Paul ALBA
- Agnès LECLERC

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 68
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L66 du Code électoral) : 4
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 64
- e. Majorité absolue : 33

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean-Paul ALBA	56	Cinquante-six
Agnès LECLERC	8	Huit

Jean-Paul ALBA ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé dixième vice-président et a été immédiatement installé.

Élection du 11^{ème} vice-président(e)

ESTEBAN Martine (VARILHES) quitte la séance à 13h09 et donne procuration à EYCHENNE Patrick.
Le pouvoir de Nicole MOUCHAGUE dont elle était porteuse n'est plus comptabilisé.
TRIBOUT Anne-Sophie (FOIX) quitte la séance à 13h12 et donne procuration à AZEMA Jérôme.

Le président a fait appel de candidature pour le poste de onzième vice-président(e).

Les candidatures suivantes sont enregistrées :

- Michel CAUX
- Agnès LECLERC

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 67
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L66 du Code électoral) : 6
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 61
- e. Majorité absolue : 31

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Michel CAUX	54	Cinquante-quatre
Agnès LECLERC	7	Sept

Michel CAUX ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé onzième vice-président et a été immédiatement installé.

Élection du 12^{ème} vice-président(e)

DONZÉ Éric (MONTOLIEU) quitte la séance à 13h26 et donne procuration à HOYER Paul.
ACHARY Mina (FOIX) quitte la séance à 13h30 et donne procuration à GONZALES Monique.
Julie VAN MOLLE est nommée en tant que secrétaire de séance et rejoint la tribune.

Le président a fait appel de candidature pour le poste de douzième vice-président(e).

Les candidatures suivantes sont enregistrées :

- Danielle CARRIERE
- Marcel LOPEZ

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 67
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L66 du Code électoral) : 4
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 63
- e. Majorité absolue : 32

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Danielle CARRIERE	59	Cinquante-neuf
Marcel LOPEZ	4	Quatre

Danielle CARRIERE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée douzième vice-présidente et a été immédiatement installée.

Élection du 13^{ème} vice-président(e)

CLAIN Elisabeth (FOIX) quitte la séance à 13h41 et donne procuration à FROMENTIN Thomas.
GARNIER Alain (SERRES-SUR-ARGET) quitte la séance à 13h41 et donne procuration à SERRES Jean-Claude.

Le président a fait appel de candidature pour le poste de treizième vice-président(e).

Les candidatures suivantes sont enregistrées :

- Monique GONZALES
- Marcel LOPEZ

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 67
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L66 du Code électoral) : 10
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 57
- e. Majorité absolue : 29

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Monique GONZALES	50	Cinquante
Marcel LOPEZ	7	Sept

Monique GONZALES ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée treizième vice-présidente et a été immédiatement installée.

Élection du 14^{ème} vice-président(e)

Le président a fait appel de candidature pour le poste de quatorzième vice-président(e).

Les candidatures suivantes sont enregistrées :

- Francis LAGUERRE
- Agnès LECLERC

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 67
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L66 du Code électoral) : 4
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 63
- e. Majorité absolue : 32

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Francis LAGUERRE	58	Cinquante-huit
Agnès LECLERC	5	Cinq

Francis LAGUERRE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé quatorzième vice-président et a été immédiatement installé.

VII – Election des autres membres du bureau

Le président a procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection des autres membres du bureau (autres que le président et les vice-présidents), au nombre de 7.

Le président a fait appel de candidature pour les 7 postes de membres du bureau.

Les candidatures suivantes sont enregistrées :

- Michel AUDINOS
- Yves MARCEROU
- Jean-Pierre MIROUZE
- Christophe PIQUEMAL
- Jean-Louis PUJOL
- Philippe QUAINON
- Jean-François SPRIET
- Agnès LECLERC
- Marcel LOPEZ

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 67
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L66 du Code électoral) : 1
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 66
e. Majorité absolue : 34

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Michel AUDINOS	61	Soixante-et-un
Agnès LECLERC	9	Neuf
Marcel LOPEZ	6	Six
Yves MARCEROU	54	Cinquante-quatre
Jean-Pierre MIROUZE	63	Soixante-trois
Christophe PIQUEMAL	62	Soixante-deux
Jean-Louis PUJOL	65	Soixante-cinq
Philippe QUAINON	62	Soixante-deux
Jean-François SPRIET	58	Cinquante-huit

Messieurs :

- Michel AUDINOS
- Yves MARCEROU
- Jean-Pierre MIROUZE
- Christophe PIQUEMAL
- Jean-Louis PUJOL
- Philippe QUAINON
- Jean-François SPRIET

ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés membres du bureau et ont été immédiatement installés.

VIII - Observations et réclamations

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

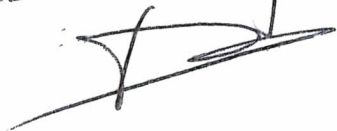
.....

X- Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 10 juillet 2020 à **14 h 40** en double exemplaire a été, après lecture, signé par le président, le conseiller doyen d'âge, et le secrétaire de séance.

Le conseiller doyen d'âge,

VILLENEUVE Jean-Pierre



Le secrétaire de séance,

VANMOCCÉ Julie



L'assesseur n° 1

BESNARD Denis



Le Président,

Thomas FROMENTIN



L'assesseur n° 2

V. Rumeau

